

«La Belgique doit œuvrer à une véritable politique migratoire»

LES PHRASES CLÉ

«La réalité migratoire va continuer de s'imposer à nous. À nous de voir si on la subit, ou si on ose tenir un discours plus proactif.»

«En précarisant le séjour sur cinq ans, on envoie directement un message négatif à tous les candidats employeurs ou propriétaires, on se tire une balle dans le pied.»

«Quand on envoie une lettre aux Irakiens pour les décourager d'introduire une demande d'asile en Belgique, on joue avec les limites de la philosophie de ce que doit être une politique d'asile.»

INTERVIEW FRÉDÉRIC ROHART

L'Europe n'avait plus connu pareille crise migratoire depuis la Seconde Guerre mondiale. En 2015, le nombre de personnes déplacées de force à travers le monde a dépassé 59 millions, essentiellement à cause des guerres au Proche-Orient. Une fraction d'entre elles a fui vers l'Union européenne. Quand le voyage des Syriens, des Irakiens, des Afghans fuyant la guerre et les persécutions ne s'est pas tragiquement terminé au milieu de la Méditerranée, il s'est poursuivi à travers l'Europe centrale pour aboutir aux quatre coins de l'Union européenne, et donc aussi en Belgique. Sur l'ensemble de l'année, notre pays aura enregistré quelque 45.000 demandes d'asile. «C'est assez comparable aux chiffres de l'an 2000, observe François De Smet. Mais les demandes se sont accumulées sur une partie de l'année, ce qui a donné une impression de masse», poursuit le philosophe, qui dirige le centre Myria, une institution publique indépendante qui analyse la migration et défend les droits des étrangers. Pour lui, la Belgique assume ses obligations, non sans ambiguïtés.

Quel regard portez-vous sur la façon dont la crise des migrants a été gérée en Belgique?

On a un contexte particulier: à partir de 2013, les deux derniers gouvernements ont supprimé un grand nombre de places d'accueil pour les demandeurs d'asile. Cela apparaissait logique tant que les chiffres des demandes baissaient. Mais à partir de 2014, on a observé une légère augmentation des demandes, et surtout une très forte augmentation dans les pays qui nous entourent. Cela aurait dû servir de signal d'alarme...

On n'a pas voulu tenir compte des signaux annonciateurs de la crise? On aurait pu être plus prudents: on a fermé des places d'accueil jusqu'en juillet, avant de faire marche arrière toutes et d'ouvrir jusque 30.000 places. Mais il faut être honnête: l'ampleur de la vague migratoire a été telle que quand bien même on aurait supprimé moins de places de demande d'asile, la Belgique aurait de toute façon été surprise et débordée. Sur l'accueil, pour donner un bon point à la Belgique, je trouve que le travail de Fedasil (l'agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile) est assez remarquable:

ces gens ont dû et doivent toujours créer 1.000 places par semaine!

On a vu un camp improvisé éclore au parc Maximilien, à Bruxelles, sans intervention de la puissance publique. N'y a-t-il pas eu un manquement?

Oui, il y a un problème. Son origine, c'est l'engorgement du nombre des demandes d'asile qui peuvent être introduites. Normalement, il n'y a pas de problème: vous arrivez, vous êtes inscrit à l'Office des étrangers, et vous entrez dans le réseau d'accueil le temps de l'examen de votre demande d'asile. Le pré-accueil n'existe pas dans la loi parce que personne ne s'imaginait qu'on arriverait à un temps d'attente aussi important. Là, l'Etat a mis du temps à réagir. Ce sont d'abord des citoyens et des ONG qui ont offert le gîte comme ils le pouvaient aux demandeurs d'asile au parc Maximilien. Puis, l'Etat a fini par ouvrir le WTC III, un peu de mauvaise grâce, en distinguant clairement accueil et pré-accueil. Là il y a une hypocrisie: le gouvernement considère que le demandeur d'asile n'existe comme tel qu'une fois qu'il est enregistré. Mais évidemment, s'il

n'est pas enregistré comme demandeur d'asile parce qu'il est dans une file d'attente, le bon sens indique que c'est tout de même à l'Etat de trouver une solution en forme de

pré-accueil. Un tribunal a d'ailleurs jugé qu'un jeune Afghan avait droit à un accueil dès lors qu'il avait matérialisé sa demande d'asile en la faxant. L'important, c'est d'éviter que des gens soient à la rue. Depuis, l'Etat a un peu pris les choses en main, il y a un pré-accueil. Mais son statut n'est pas clair, et cela fait partie des choses qu'il faudrait éclaircir cette année.

Du point de vue de ses obligations internationales, la Belgique a-t-elle été à la hauteur?

Oui. La Belgique accueille proportionnellement à sa taille une bonne moyenne de personnes, elle joue le jeu européen, notamment dans la question des relocalisations et réinstallations: on est dans la bonne moyenne. Cela n'empêche pas qu'il y ait une série de mesures qui nous paraissent contestables, qui semblent prises comme des messages envoyés aux citoyens plutôt que par souci d'efficacité. C'est le cas par exemple de la «déclaration sur les valeurs» à signer: quelqu'un qui fuit Bachar al-Assad et l'Etat islamique, c'est à l'aune des critères de la convention de Genève qu'il faut examiner sa demande. À quoi bon lui faire prêter serment sur des valeurs occidentales?

Que pensez-vous du projet de limiter la durée du statut de réfugié à cinq ans renouvelable?

Cette précarisation du statut de réfugié va rendre plus difficile l'intégration des réfugiés reconnus. Le gouvernement est dans l'ambiguïté: d'une part, il a pris des mesures intéressantes pour favoriser l'intégration – les demandeurs d'asile pourront travailler dès quatre mois après leur arrivée, alors que c'était six mois avant. Or on sait que plus vite ils peuvent travailler, plus vite ils seront indépendants, notamment des aides sociales. Par contre, en leur précarisant leur séjour pendant 5 ans, on envoie directement un message négatif à tous les candidats employeurs ou propriétaires, on se tire une balle dans le pied.

La Belgique joue-t-elle avec d'autres pays européens à se rendre la moins désirable possible pour les migrants?

C'est plus nuancé que cela, mais c'est vrai que quand on envoie une lettre aux Irakiens pour les décourager d'introduire une demande d'asile en Belgique, on joue avec les limites de la philosophie de ce que doit être une politique d'asile. Là, les Européens ont collectivement failli: on devrait se répartir ensemble la masse plutôt que de concourir, de faire des campagnes de découragement... Le principe de la convention

de Genève, c'est que toute personne qui a besoin d'un secours doit pouvoir voir son dossier examiné. Et après, si elle est reconnue ou pas, c'est autre chose. Ça va d'ailleurs être un des défis de 2016: on a beaucoup plus de réfugiés reconnus que lors de la précédente crise de 2000. Ce qui va donner d'autres défis, singulièrement pour les régions et communautés.

L'Allemagne est le pays d'Europe qui a accueilli le plus de réfugiés,

et elle l'a fait de manière proactive. Ce n'est pas le cas des autres, y compris de la Belgique...

Il faudrait œuvrer à une véritable politique migratoire. Il n'y a pas de raison que tout cela se calme. Soit on fait du court terme, soit on joue aussi sur du moyen et du long terme, ce qui est plus difficile à faire politiquement et qui consiste à dire: si l'on regarde les données en termes de démographie, n'est-ce pas plutôt dans notre intérêt d'accorder une place plus grande à la migration, en ce compris comme force de travail? On est dans un débat qui, à mon avis, va agiter l'Europe et le monde dans les années à venir. Cette réalité va s'imposer à nous. À nous de voir si on la subit, ou si on ose tenir un discours plus proactif.

Certains refusent de la voir s'imposer: Bart De Wever (N-VA) a par exemple proposé de revoir la convention de Genève...

Il y a une peur de dilution identitaire. On a eu l'habitude d'avoir pendant des années le reste du monde comme terrain de jeu, d'imposer des langues, des frontières, des manières

de penser... Les Européens ne sont pas habitués à se voir tout à coup «utilisés». Il faut surmonter cela.

Angela Merkel a dit elle-même que l'intégration, le modèle du multiculturalisme, était un échec. Comment faire pour qu'elle se fasse mieux à l'avenir?

Il y a une accélération du dossier du parcours d'intégration à Bruxelles et en Wallonie. Il était temps, même si ça va poser des questions budgétaires, notamment à Bruxelles. C'est dans l'intérêt de tout le monde que ces gens s'en sortent le plus vite possible. Il faut espérer que les forces vives, les Régions, les gens qui peuvent aider à trouver un emploi, à créer un emploi, se mobilisent. Il faut le rappeler: un migrant ne vient pas seulement prendre une part du gâteau, il contribue à l'agrandir.

«Un migrant ne vient pas seulement prendre une part du gâteau, il contribue à l'agrandir.»

FRANÇOIS DE SMET

DIRECTEUR DE MYRIA, PHILOSOPHE